

Téléphonie Mobile
Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	14^{ème}
Nom de site		Numéro	T15870
Adresse du site	226, avenue du Maine	Hauteur	R+12 (36.37m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur 3 nouvelles antennes + réazimutage az 120° => 140° et partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts - Free, Orange et SFR présents		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2018
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	10/11/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	10/12/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), orientées vers les azimuts 20°, 140° et 240° ainsi que le partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G)		
Distance des ouvrants	De 1 à 5m en dessous/à côté de l'antenne (Fenêtres et balcon du dernier étage)	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 20° < 5V/m - 140° < 3V/m - 240° < 4V/m 5G (3500) : 20° < 5V/m - 140° < 4V/m - 240° < 5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	36.37m (20°) - 38.62m (140°) - 30.55m (240°)		

Incidence visuelle

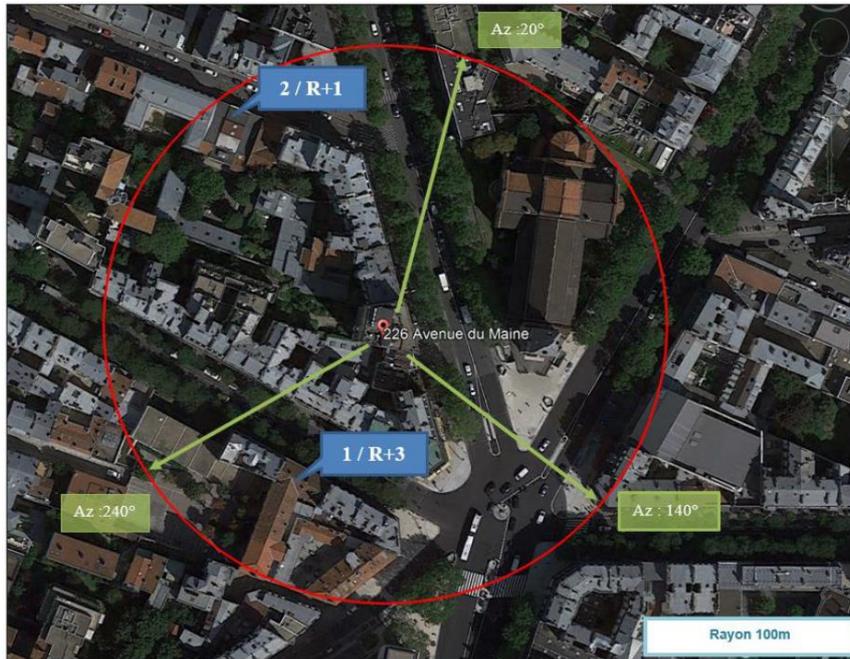
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 20°, 140° et 240°. (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antenne	3 nouvelles antennes, et installation sur la terrasse de l'azimut 140°
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	<input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

NOM et type	ADRESSE	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance/antenne la plus proche (m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
COLLEGE ALPHONSE DAUDET	93 RUE D'ALEZIA, 75014 PARIS	R+3	Non	59m	< 1 V/m
LA HALTE-GARDERIE	5 RUE DU MOULIN VERT 75014 PARIS	R+1	Non	95 m	< 1 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 226 AVENUE DU MAINE 75014 PARIS-14E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 20°	Azimut 140°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 226 AVENUE DU MAINE 75014 PARIS-14E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 20°	Azimut 140°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	25.5 m	37.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.



Vue des Antennes Avant/Après

Etat existant :

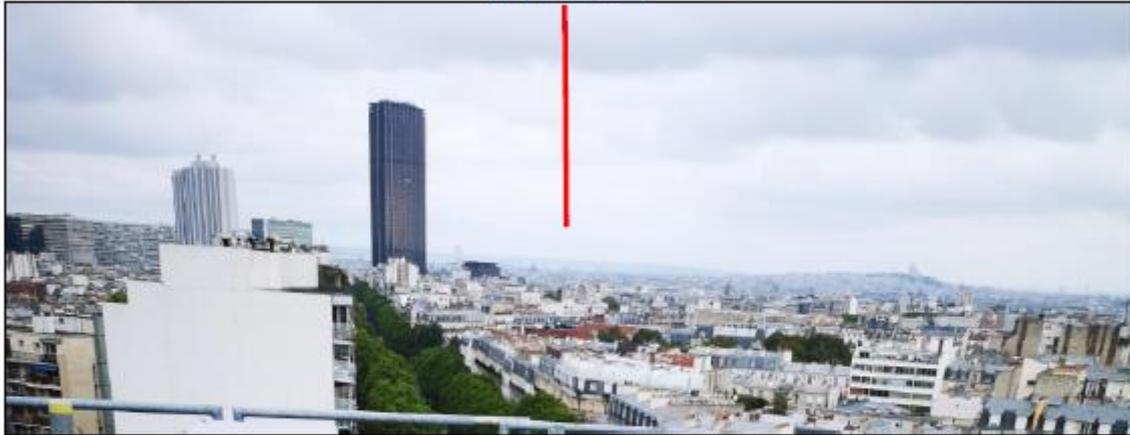


Etat projeté : modification visuelle : déplacement de l'antenne sur la terrasse de l'immeuble

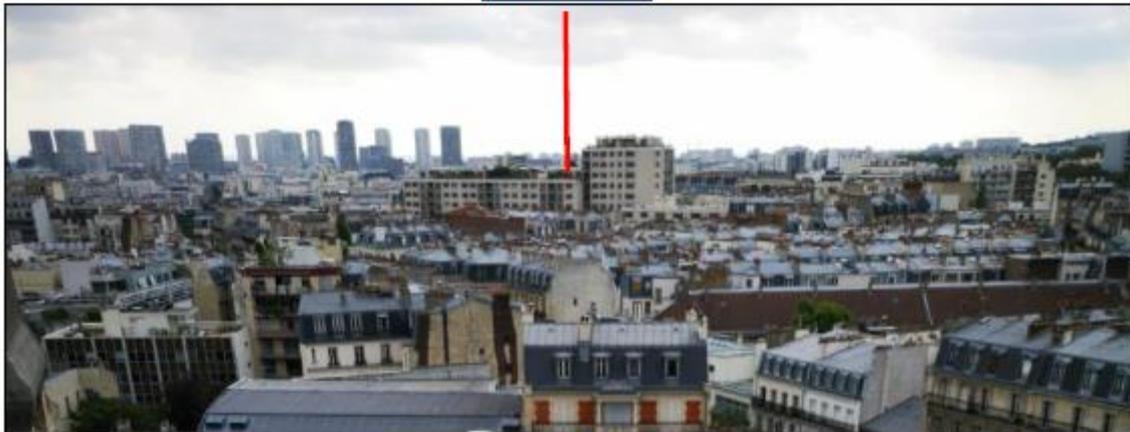


Vue des Azimuts

Azimut 20 °



Azimut 140 °



Azimut 240 °

